Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212902951-20260309-202602-DE

COMMUNE DE TREMAOUEZAN (FINISTERE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 6 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de TREMAOUEZAN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé LIEGEOIS, Maire.

Date de la convocation : 23 février 2026
Secrétaire de séance : Lynda JAOUEN
Etaient présents : Hervé LIEGEOIS, Jean-Pierre COAT, Lynda JAOUEN, Wahid FARHAT, Hélène VELLY, Gaëlle LEFEVRE, Didier CUELLO, Murielle LECOEUCHE, Laurent FAVE, Jean-Luc CORRE, Baptiste DESBOIS, Dolorès LOTTON, Sébastien AUTRET.
Excusée : Lucie MARCILLAT
Absente : Patricia FAGON-ROUDAUT
Nombre de Conseillers : - en exercice : 15 - présents : 13 - votants : 13

* * *

2026-02 : APPROBATION DU C.F.U. 2025

Le I de l'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le « Compte Financier Unique se substitue, durant la période de l'expérimentation, au Compte Administratif ainsi qu'au Compte de Gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ».

Le budget général de l'exercice 2025 pour lequel le Compte Financier Unique vous est soumis par Monsieur le Maire s'est exécuté du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 pour les opérations de la Section d'Investissement et celles de la Section de Fonctionnement.

- Le Compte Financier Unique 2025 du budget de la Commune est présenté au Conseil Municipal.

Résultat d'exécution 2025 du budget

en euros	**Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2025**	**Part affectée du résultat 2024 à l'investissement en 2025**	**Résultat de l'exercice 2025**	**Résultat de clôture de l'exercice 2025**
Budget principal				
Investissement	157 637.82		256 617.02	256 617.02
Fonctionnement	77 819.85	77 819.85	60 403.70	60 403.70
TOTAL	**250 415.39**	**77 819.95**	**317 020.72**	**317 020.72**

L'exercice 2025 se solde par un excédent global de 317 020.72 €.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212902951-20260309-202602-DE

Monsieur le Maire quitte la salle, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Compte Financier Unique 2025 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal par Monsieur FARHAT, 3ème adjoint au Maire, doyen de l'assemblée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget de la Commune.

Le Maire,
Hervé LIEGEOIS

Le Secrétaire de séance,
Lynda JAOUEN

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212902951-20260309-202602-DE

COMMUNE DE TREMAOUEZAN (M 57)
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : ...13..
Nombre de suffrages exprimés : ..13...

Vote :
- Pour : ...13..
- Contre : ....0.....
- Abstentions : ...0.....

Date de la convocation : 23 février 2026

Représenté par le Maire, Hervé LIEGEOIS
A Trémaouézan, le 6 mars 2026

MAIRIE DE TREMAOUEZAN 29800

Délibéré par l'assemblée réunie en session ordinaire,

Les membres de l'assemblée délibérante

AUTRET Sébastien	
COAT Jean-Pierre	
CORRE Jean-Luc	
CUELLO Didier	
DESBOIS Baptiste	
FAGON ROUDAUT Patricia	Absente
FARHAT Wahid-Gabriel	
FAVE Laurent	
JAOUEN Lynda	
LECOEUCHE Murielle	
LEFEVRE Gaëlle	
LIEGEOIS Hervé, Maire	
LOTTON Dolorès	
MARCILLAT Lucie	Excusée
VELLY Hélène	